



Affaire suivie par : Aurélien TIMBA ELOMBO
Nos ref : LMF/ATE/DGS/.....
ligue@mayotte.fff.fr
Tél. : 02 69 80 75 67 /

Mamoudzou, le 14 septembre 2015.

**Messieurs
Les présidents de clubs.**

Objet : Fin de saison 2015 et préparation saison 2016.

Monsieur le président,

Nous voici à deux mois et demi de la fin de la saison, il est donc important de vous aider à assurer votre fin de saison et ainsi anticiper toute montée éventuelle.

Le 1^{er} rappel concerne les clubs bien placés pour la montée au niveau supérieur. Certains clubs en position de montée ne sont pas en règle avec le statut des éducateurs, de l'arbitrage et des équipes de jeunes. Les clubs en infraction lors de la saison 2014 pour les équipes de jeunes obligatoires et qui le sont encore cette année risquent de ne pas monter. Pareil pour les clubs déclarés FORFAIT GENERAL deux années consécutives en catégorie jeune.

Le 2^{ème} rappel concerne les clubs de Promotion d'Honneur (Nord et Sud) qui sont bien placés pour monter en DHT. Le Règlement Intérieur de la Ligue Mahoraise de Football Oblige les clubs de DH et DHT à avoir un stade clôturé avec de l'électricité. **N'attendez pas le début de saison prochain pour vous mettre en règle. Vous pouvez d'ailleurs vous appuyer sur l'aide Horizon Bleu 2016 pour mettre vos équipements en conformité.**

Pour la saison 2016, la Commission Régionale Sportive et Terrains procédera aux contrôles des infrastructures du 02 janvier au 15 février 2015 (date susceptible d'être adaptée et modifiée)

Le 2^{ème} numéro du magazine Vestiaire offert par le Président et son Comité Directeur est disponible pour les clubs qui ne l'ont pas encore retiré.

Je me tiens à votre disposition pour tout complément d'information

Recevez monsieur le président mes salutations sportives.

**Aurélien TIMBA ELOMBO
Directeur Général**